



**Ministère de la Transition écologique  
et solidaire**

Paris, le 07 décembre 2017

## Communiqué de presse

---



### **Succès de la première phase de consultation publique sur l'économie circulaire : la consommation durable et le recyclage plébiscités par les Français**

**Lancée le 30 octobre dernier par Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, la première phase de consultation publique sur l'économie circulaire a pris fin le 6 décembre à minuit. La forte mobilisation citoyenne permettra d'évaluer et de prendre en compte des premières pistes concrètes de la feuille de route pour l'économie circulaire qui paraîtra en mars 2018.**

L'élaboration de la feuille de route, prévue par le plan climat de juillet 2017, s'appuie sur un processus participatif qui concerne à la fois les professionnels, les acteurs économiques et les citoyens.

Les contributions en ligne ont alimenté les travaux des experts qui se sont réunis en atelier depuis le mois d'octobre 2017.

L'objectif : permettre à chacun de contribuer en émettant des propositions et des avis sur les 5 axes de la feuille de route et sur des thématiques du quotidien :

1. Comment mieux consommer ?
2. Comment mieux recycler ?
3. Comment produire mieux avec moins de ressources ?
4. Comment mobiliser l'ensemble des acteurs, du particulier aux entreprises, pour accélérer cette nouvelle économie ?
5. Quelles sont les mesures d'accompagnement qui doivent être mises en place pour favoriser la transition vers l'économie circulaire ?

Les chiffres de participation sur la plateforme en ligne sont élevés et témoignent d'un vrai enthousiasme pour le sujet. En cinq semaines, le total des contributions s'élève à 1 784 et le total des votes à 16 071.

Deux thématiques ont été particulièrement plébiscitées par les citoyens. Il s'agit du « mieux consommer » et du « mieux trier pour mieux recycler ».

Plusieurs pistes concrètes émergent à travers ces contributions :

- Retour de la consigne pour les emballages en verre, en plastique ou en métal
- Uniformisation et clarification des consignes de tri sur le territoire français (ex : couleur des bacs identiques)
- Simplification de l'accès au tri dans les espaces publics, dans les entreprises et les administrations.
- Mise à disposition par les collectivités de bacs de compost individuel ou collectif
- Education et sensibilisation du jeune public aux bons gestes du quotidien
- Développement du « doggy bag »
- Association d'informations dans l'étiquetage portant à la fois sur la durée d'usage des produits, sur leurs principaux impacts environnementaux et sur leur origine (traçabilité)
- Création de réseaux de réparateurs de proximité afin de lutter contre l'obsolescence programmée
- Clarification et dématérialisation des règles d'étiquetage des produits
- Taxation des produits à faible durée de vie, non recyclables ou sur-emballés

**« Cette consultation est un succès tant du point de vue de la participation que des idées proposées. Par exemple, le plébiscite en faveur du retour de la consigne qui n'aurait pas forcément été initialement retenu par les experts car parfois jugée trop contraignante, montre l'importance de consulter directement les Français ! »** a souligné Brune Poirson

Ces idées citoyennes, et les travaux en ateliers, nourriront l'élaboration de la première trame de la feuille de route pour l'économie circulaire qui sera soumise à une nouvelle consultation publique du 15 janvier au 2 février 2018.

Toutes les contributions resteront en ligne jusqu'à la publication de la feuille de route, en mars 2018.

Vous les retrouverez sur la [plateforme de l'économie circulaire](#)

Calendrier des prochaines étapes de l'élaboration de la feuille de route :

- **Du 15 janvier au 2 février 2018** : nouvelle phase de consultation publique sur le premier projet de feuille de route issue des travaux en ateliers et des contributions déposées sur la plateforme
- **1er mars 2018** : publication de la feuille de route de l'économie circulaire

### **L'économie circulaire : qu'est-ce que c'est ?**

L'économie circulaire, c'est passer d'un système linéaire « Extraire, produire, consommer, jeter » à un système dont l'objectif est de refermer la boucle du cycle de vie d'un produit. Il s'agit de redonner vie aux objets, de les réinjecter dans un processus de production et de réutilisation.

L'économie circulaire est une dimension indispensable et nécessaire à une économie sociale et solidaire puissante. Une étude de France Stratégie estime que l'économie circulaire concerne 800 000 emplois en France. S'agissant plus spécifiquement des activités liées à la gestion des déchets (qui concernent actuellement 135 000 emplois en France), on estime le gain d'emplois potentiel via les mesures instituées par la loi de transition énergétique à 25 000 à l'horizon 2025.

Pour plus de renseignements sur l'économie circulaire et la feuille de route, consultez le [site du ministère de la Transition écologique et solidaire](#)

---

Contact presse : 01 40 81 18 07  
[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)  
[@Min\\_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)